



LE SOURIRE DE CHIANG KHONG

A notre époque, la scolarisation des enfants devrait être une évidence. Dans beaucoup de pays du monde elle ne l'est, hélas, pas encore. Deux jeunes femmes en prennent conscience lors de leur rencontre dans un centre d'accueil pour victimes de la prostitution à Pattaya. Très vite elles s'aperçoivent que le problème doit être traité « à la racine ». Elles décident alors d'agir dans le nord du pays, auprès de populations dont l'extrême dénuement expose les enfants aux fléaux de la prostitution, de la drogue et du sida.

En juillet 1995, après dix ans d'activité professionnelle, Barbara Gautschi décide de se consacrer à une cause humanitaire et quitte Genève pour la Thaïlande. Elle y rencontre Prapapone Khotsanlee, institutrice thaïlandaise, avec qui elle partage les mêmes idées sur l'instruction et l'éducation.

L'association LE SOURIRE DE CHIANG KHONG soutient leur action en Thaïlande.

LA SITUATION

Les tribus montagnardes

Originaires de Birmanie, du Laos, de la Chine et du Tibet, de nombreuses populations se sont établies dans les vallées de la région de Chiang Rai, en plein Triangle d'Or. Elles forment une vingtaine d'ethnies, dont les plus importantes sont les Karens, les Hmongs, les Lahus, les Akhas et les Lisus. Chaque ethnie possède sa propre langue, sa propre culture, ses costumes et ses convictions religieuses.

Les tribus vivent dans l'indigence totale, isolées des infrastructures urbaines, marginalisées par la société thaïlandaise. Pour la plupart semi-nomades, ces populations sont traditionnellement constituées de paysans vivant de culture et de chasse. Le plus souvent la vie agricole ne suffit pas à leurs besoins élémentaires. Petit à petit, ils se mettent à

produire et vendre de l'opium, ignorant les conséquences néfastes du fruit de leur récolte. Ils consomment une bonne part de leur production, ce qui provoque de nombreuses aliénations mentales. Beaucoup sont condamnés pour trafic. Le sida fait des ravages chez les jeunes adultes.

Afin de stopper la culture du pavot sans supprimer pour autant toute source de revenu pour les tribus, le roi a favorisé l'adoption de cultures de substitution telles que café, thé, légumes, maïs, fruits, etc., dont la production s'est révélée encourageante, sans enrayer pour autant la pauvreté et le trafic qui se tourne vers les amphétamines produites en Birmanie voisine.

La population thaïe

La situation des tribus s'étend désormais aux indigènes de nationalité thaïe. Au nord de la Thaïlande, la génération « parents » est carrément rasée à cause de la drogue et du sida. La charge des orphelins est alors attribuée aux grands parents, qui, démunis de toute aide gouvernementale, essaient de survivre.

Les frais scolaires exigés par le gouvernement rendent quasiment impossible la scolarisation de tous les enfants d'une même famille.

Enfants victimes

Les enfants sont mis à contribution dans les champs depuis leur plus jeune âge. Leur mariage est arrangé vers treize, quatorze ans. Ils connaissent une forme d'esclavage moderne. Souvent livrés à eux-mêmes, ils ne reçoivent que peu ou pas d'éducation.

De manière générale, l'enseignement est très aléatoire. La diversité des langues parlées n'arrange pas la tâche de l'éducation nationale, qui peine, par ailleurs, à recruter des enseignants disposés à travailler dans des conditions des plus rudimentaires. Souvent éloignées, les écoles gouvernementales sont

mal desservies par les transports publics, voire inaccessibles en saison des pluies. S'ajoutent à cela les coûts de l'écolage et des cinq uniformes obligatoires, qui représentent des dépenses trop lourdes pour les familles.

Pour toutes ces raisons, très peu d'enfants sont scolarisés parmi les tribus montagnardes. Ils deviennent alors les proies toutes désignées des réseaux de la drogue et de la prostitution. Dans certains villages, jusqu'à 70 % des enfants d'onze ans et plus sont happés par l'industrie du sexe. Certains sont vendus par leurs familles à des cercles de prostitution ou de pédophilie. Les jeunes sans formation qui, de leur plein gré, quittent les villages pour Chiang Rai, Chiang Mai ou Bangkok, sont condamnés à des conditions de travail lamentables et entrent presque à coup sûr dans la spirale de la prostitution ou de la drogue

L'ACTION

Création du foyer

L'action du SOURIRE DE CHIANG KHONG vise à renverser la fatalité de la situation. En 1999, un premier foyer accueille une vingtaine d'enfants près de Chiang Rai. Très vite, la maison devient trop étroite pour les soixante enfants qui y habitent. En 2001, il faut ouvrir un second foyer à 30 km de distance.

Deux ans plus tard, l'Association peut acquérir un terrain et entame la construction du foyer actuel. En 2005, Barbara et Prapapone et septante-cinq enfants, jusqu'ici dispersés en divers lieux, déménagent sous un même toit.¹ Chaque année le foyer augmente sa capacité d'accueil et vise à recevoir deux cents enfants dans les années à venir, et à en soutenir une fois autant à distance.

Encadrement à distance

Par le sérieux de leur travail et le bien-fondé de leurs exigences, Barbara et Prapapone ont gagné la confiance des villageois. Depuis le début, elles assurent la scolarité et le suivi de nombreux enfants qui, bénéficiant d'un minimum de structure familiale et scolaire, restent dans leur village. La fondation participe souvent au financement d'infrastructures scolaires ou aux repas de midi pour

tous les enfants de l'école. L'encadrement à distance contribue fortement à l'ancrage du SOURIRE dans la région et à renforcer son action.

Critères d'accueil

Avant qu'un enfant rejoigne le foyer, Prapapone et Barbara entretiennent un long contact avec sa famille afin de bien connaître ses capacités, sa motivation et son contexte. Elles tiennent également compte de l'avis du chef de village, qui connaît les conditions existentielles de chaque famille.

L'admission est accélérée lorsque l'absence de parents pour cause d'emprisonnement, de maladie ou de décès, met l'enfant en difficulté. Cependant sa prise en charge se fera toujours avec le consentement des parents ou de la famille restante.

À l'école gouvernementale

Les enfants du SOURIRE DE CHIANG KHONG effectuent leur scolarité dans les écoles gouvernementales, ce qui constitue un facteur d'intégration sociale déterminant. L'école thaïlandaise comporte trois ans d'école enfantine, six ans d'école primaire et six ans d'école secondaire. L'accès à l'école professionnelle présuppose trois ans d'école secondaire, l'accès à l'Université six ans. Le foyer accueille les enfants dès six ans et jusqu'à l'âge du baccalauréat, du diplôme de commerce ou de la fin d'apprentissage.

Le fait que Prapapone soit thaïlandaise et enseignante de métier, facilite nos contacts avec les écoles. Nous établissons avec le corps enseignant un climat de confiance propice et ne rencontrons aucun problème d'admission de nos enfants.

Les enfants du SOURIRE sont très conscients de la chance qui leur est offerte, se montrent plutôt studieux et obtiennent d'excellents résultats scolaires.

Chacun responsable

En plus de la nourriture, du logement, de l'habillement, d'un suivi scolaire approfondi, des activités sportives et culturelles, le foyer offre aux enfants une éducation basée sur la responsabilité personnelle, la solidarité et le respect des cultures.

Barbara et Prapapone fondent leur démarche pédagogique sur la force d'entraide et l'implication de chacun pour le bien collectif. Les enfants ne sont pas des assistés.

¹ Détails de l'aventure dans « L'histoire commence en 1995 » sur le site www.lesourire.ch/présentation/action

Les visiteurs des lieux sont toujours frappés de constater qu'un ensemble de plus de cent vingt enfants et adolescents fonctionne aussi efficacement et harmonieusement avec un staff qui se compte sur les doigts de la main !

Les racines

Le respect et la sauvegarde des traditions et coutumes de chacun des enfants constitue un aspect important de la démarche du SOURIRE. L'insertion dans l'école et dans la société rend l'apprentissage de la langue thaïe indispensable ; parallèlement nous organisons pour les enfants un cours hebdomadaire de langue maternelle. Nous cultivons la danse, le chant, la broderie, la couture, l'art floral.

Issus du monde rural, les jeunes s'adonnent avec entrain aux travaux agricoles. Nous cultivons le maïs, le riz, l'ananas, les bananes et toutes sortes de fruits et légumes, exploitons une serre, une pisciculture, un élevage de poules et d'oies, une porcherie, un troupeau de vaches.

D'une manière générale, les parents apprécient fortement que nous maintenions les activités agricoles. Notre but n'est pas de pousser les jeunes vers une vie citadine, mais de leur donner un savoir utile au cœur de leur environnement actuel et futur.

Pendant les vacances scolaires, les enfants sont libres de retourner dans leur village pour garder le lien avec leurs familles et leurs habitudes. Il n'est pas rare que les familles rendent visite au foyer. Le centre compte un certain nombre d'orphelins qui n'ont pas cette chance.

Ici, on parle

Chaque soir, les enfants, organisés en comités, se réunissent pour faire le point de la journée et s'expriment librement pour communiquer les aspects positifs et négatifs. Les responsables profitent de ce moment pour faire de la sensibilisation au problème de la drogue.

On choisit

Notre souhait est d'accompagner l'enfant pendant toute sa scolarité afin de l'orienter vers l'avenir professionnel de son choix. Néanmoins, il arrive que des enfants quittent le foyer en cours de route pour diverses raisons: déménagement des parents, besoins familiaux, désir personnel de l'enfant (abandon des études, mariage) ou certitude de la famille que la formation est inutile,

surtout pour les filles. On dit qu'il faut deux générations pour changer ce type de mentalité encore tenace.

Nous voulons amener l'enfant à améliorer son état de vie, en renonçant toutefois à toute forme d'imposition. Le désir de poursuivre sa formation lui appartient, en accord avec sa famille.

On s'envole

La plupart des jeunes achèvent le parcours scolaire qu'ils ont entrepris. Sauf rares exceptions, ceux qui se lancent dans une formation professionnelle vont jusqu'à l'obtention de leur papier. En 2011, six adolescents ont été admis à l'Université. Une première pour leur village et pour le Sourire !

Tous ceux qui ont obtenu un diplôme ont trouvé un travail à Chiang Rai, Chiang Mai ou Bangkok. Certains sont retournés chez eux pour soutenir leur famille. En conclusion, ils sont tous capables de se gérer.

Il arrive aussi qu'un garçon ou une jeune fille, à l'issue de sa formation, se mette à disposition du foyer, durant un ou deux ans, pour faire partie du staff.

Une fois partis, les jeunes adultes n'oublient pas le foyer. Bien au contraire, ils cultivent les contacts et l'amitié avec ceux qui restent. Ils sont nombreux à revenir régulièrement témoigner de leur parcours. Quels excellents modèles pour les plus jeunes !

Officialité

Depuis 2001, l'Association est reconnue officiellement en tant qu'ONG par le gouvernement thaïlandais. En 2003, elle a reçu le statut de fondation, ce qui assure sa pérennité. Barbara s'est vue décerner à Bangkok le prix « Bénévole de l'année 2005 ».

Le fait que Prapapone soit de nationalité thaïlandaise contribue largement à entretenir un bon climat relationnel avec les instances officielles. Ainsi, nous ne rencontrons aucune difficulté en matière de légalisation des enfants sans papiers. Nous nous employons en effet à entreprendre ces démarches pour les enfants des tribus qui, sans déclaration d'identité, ne sont pas admis à l'école.

Tout en entretenant une relation étroite et indispensable avec les services gouvernementaux chargés des affaires humanitaires, nous ne sollicitons pas d'appui financier afin de garder notre indépendance d'ONG.

LES RESSOURCES

L'Association

Le SOURIRE DE CHIANG KHONG est une association à but non lucratif, indépendante et respectueuse de l'origine socioculturelle de chacun. Fondée à Genève en 1998, elle compte actuellement plus de deux cent cinquante marraines et parrains. Le comité travaille de manière totalement bénévole.

Où va l'argent

Organisation jeune et de dimension humaine, gérée et contrôlée de manière stricte, le SOURIRE DE CHIANG KHONG occasionne moins de 5% de frais de fonctionnement et garantit une aide directe à l'action sur le terrain, c'est-à-dire aux enfants.

Comment aider

Pour mener à bien son action, le SOURIRE de Chiang Khong compte sur diverses formes de soutien :

Les parrainages

Grâce à leur régularité, les parrainages assurent la continuité de l'action de la fondation. Parrainer un enfant est un engagement qui correspond au versement de 50 francs suisses par mois ou équivalent en euros.

Les dons

Du plus petit au plus grand, chaque don bénéficie directement aux enfants.

L'aide aux projets

Selon le vœu des donateurs, fondations, organismes publics ou privés, le soutien peut être attribué à des projets spécifiques.

Les initiatives

De la collecte d'anniversaire aux massages assis, en passant par les courses à pied et les spectacles, etc.

La production propre

L'agriculture, l'élevage et le recyclage pratiqués par les enfants permettent de contribuer dans une modeste mesure aux besoins de « leur » foyer.

Du parrainage individuel au collectif

A ses débuts, le SOURIRE DE CHIANG KHONG s'est créé grâce à des parrainages individuels, chaque parrain ou marraine se voyant attribuer un enfant. Avec l'envol vers la vie active des premiers pensionnaires devenus

adultes, la tendance est d'inviter les nouveaux parrains et marraines à parrainer les enfants collectivement, à témoigner ainsi une confiance globale au travail de l'institution, ce qui a l'avantage, sans rien ôter aux enfants, de simplifier leurs départs et arrivées et de limiter sensiblement les frais administratifs.

Informer

Les parrains, marraines et donateurs reçoivent, dans le courant de juin, la Newsletter annuelle qui les informe sur les activités de Thaïlande et d'ici. En fin d'année, Barbara et Prapapone leur adressent leur traditionnelle lettre de Noël.

Membres de l'association, les parrains et marraines sont invités aux assemblées générales, par e-mail ou courrier postal. Le rapport annuel ainsi que les statuts peuvent être consultés sur le site Internet www.lesourire.ch ou être demandés à l'adresse de l'association.

NOTRE ESPOIR

Un avenir

Laisser un enfant dans l'ignorance, c'est le priver de son droit fondamental à la dignité. Par notre action à moyen et long terme, située au cœur même de leur univers, nous souhaitons pouvoir donner à un maximum d'enfants déshérités la clé d'un avenir ouvert et heureux.

Merci à tous ceux et celles qui nous font confiance et nous soutiennent dans la réalisation de cet espoir.

LE SOURIRE DE CHIANG KHONG
www.lesourire.ch

CP 6382, 1211 Genève 6

Tél. +41 (0)22 756 04 42

Dons au CCP 17-185665-4

ou à l'UBS Zurich sur compte

IBAN CH48 0027 9279 2021 9727 U